

AVIS D'ADOPTION

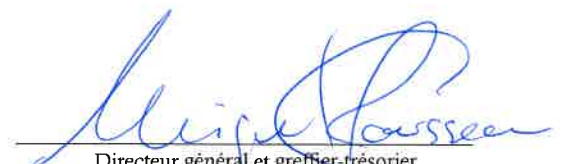
RÈGLEMENT NUMÉRO 617-01-2026

Règlement modifiant le règlement concernant la prévention des incendies 617-2023 afin de mettre à jour les annexes

Lors de la séance ordinaire du 4 mai 2026, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 617-01-2026, Règlement modifiant le règlement concernant la prévention des incendies 617-2023 afin de mettre à jour les annexes.

Ledit règlement numéro 617-01-2026 entre en vigueur selon la loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce SEPTIÈME jour du mois de
MAI deux mille vingt-six.**


Directeur général et greffier-trésorier
M. Miguel C. Rousseau